



Barthélémy Togo, *Déluge VI*, 2016. Courtesy Galerie Lelong & Co. et Bandjoun Station

APPEL À PROJETS 2023 - PLANTE ! PRIX ÉTUDIANT COAL – CULTURE & DIVERSITÉ

OUVERT JUSQU'AU 19 MARS 2023

Créé en 2019 par la Fondation Culture & Diversité et l'association COAL, le Prix étudiant COAL – Culture & Diversité a pour objectif d'accompagner par l'intermédiaire d'une résidence en partenariat avec les Réserves naturelles de France, les étudiants des Écoles du champ artistique et culturel qui expérimentent et proposent des solutions concrètes et créatives à la transition écologique.

« La planète est bleue mais le monde est vert », couleur de l'espérance et du renouveau, étendard de l'écologie, chatoiement d'un monde en vie, synthétisé par des milliards de plantes qui, de toute part, espèrent et inspirent une Terre habitable. **Elles sont notre altérité radicale et pourtant sont partout autour de nous et en nous.** Elles nous traversent et nous constituent, métamorphosées dans la nourriture que nous ingérons, dans l'air que nous respirons, dans nos remèdes, nos biens, mais aussi nos pensées, des sciences humaines et sociales à la création artistique.

Aériennes par leurs feuilles et souterraines par leurs racines, les plantes sont les nourritures terrestres et le souffle du monde, **représentant plus de 99 % de la masse du vivant sur Terre.** Autotrophes, elles sont les seuls organismes capables de métaboliser l'inerte pour produire leur propre matière organique et constituent ainsi le berceau de la vie terrestre.

Véritable modèle d'adaptation, de robustesse et de diversité, le règne végétal **alimente et inspire le développement des sociétés humaines qui n'ont jamais cessé d'y puiser leurs ressources et d'en imiter les formes.** Toute l'ingéniosité humaine, son artisanat, puis ses industries ont largement prospéré sur le règne végétal qui assure 80 % du régime alimentaire de l'humanité : denrées, remèdes, épices, matières premières, plantes tinctoriales et plantes textiles, dessinèrent la grande histoire du développement des sociétés humaines, des colonisations impériales jusqu'au commerce mondial.

Aujourd'hui, l'agro-alimentaire, les industries pharmaceutiques, les agrocultures et les technologies biomimétiques exploitent **les plantes partout dans le monde, inspirant les projets les plus futuristes**. Les plantes sont aussi des alliées stratégiques pour lutter contre le changement climatique notamment dans les villes de plus en plus denses, régénérer les sols, dépolluer les eaux, développer la biodiversité... Pourtant la vie végétale est, plus que jamais, **menacée par la destruction des habitats naturels et des écosystèmes, le dérèglement climatique et la pollution**.

Or, nous avons tout à apprendre du monde végétal dont dépend la survie et l'avenir de l'humanité. On parle d'un *tournant végétal* qui nous appelle aujourd'hui à vivre du don des plantes et non de leur exploitation, don substantiel et matériel mais aussi intellectuel et spirituel, vers une pensée végétale organique et non mécanique. Un don qui est aussi créatif et profondément artistique : du motif végétal qui tisse l'histoire de l'art classique à l'art des plantes médicinales autrefois attribué aux sorcières, des peintures de Pierre-Joseph Redouté aux dessins de Francis Hallé, du jardin ornemental à l'acte symbolique et politique de planter pour Joseph Beuys ou Agnès Denès, en passant par la connexion corporelle et spirituelle d'Ana Mendieta. Hors des sentiers battus, les plantes forment aussi le terreau des mouvements alternatifs contemporains qui cherchent le renouveau par la terre, le bien-être par les plantes et la communion autour de l'art de planter, depuis la ferme, les jardins partagés ou encore l'herboristerie.

Symbiose entre l'état et le processus, Plante ! rassemble ainsi en un mot le substantif végétal, écosystème vivant et foisonnant, et l'impératif du verbe planter, action à la fois disruptive et fondatrice.

Le Prix étudiant COAL – Culture & Diversité 2023 invite les étudiant·e·s à déployer leurs forces créatives, pour faire germer une pensée végétale inventive et résiliente à même de faire fleurir le monde d'après.

CONDITIONS

Être étudiant·e dans une École du champ artistique et culturel et avoir validé deux années d'études supérieures. Les collectifs d'étudiant·e·s sont éligibles. La liste des Écoles du champ artistique et culturel se trouve en annexe.

CALENDRIER

Clôture de l'appel à projets : 19 mars 2023

Annnonce des artistes nommé·e·s : juin 2023

Cérémonie de remise des Prix : septembre 2023

FONCTIONNEMENT

Un comité de professionnel·le·s se réunit en amont du Jury final pour sélectionner trois projets finalistes. Le Prix étudiant COAL – Culture & Diversité se voit décerné par un Jury composé de représentant·e·s des organismes partenaires ainsi que de personnalités évoluant dans les secteurs de l'art et de l'écologie.

La Résidence du Prix étudiant COAL – Culture & Diversité accompagne des projets artistiques en cours de réalisation et à venir. La dotation n'entend pas couvrir la totalité des frais de production du projet et doit être considérée comme une aide à son développement.

CRITÈRES DE SÉLECTION

La sélection s'opère sur les critères suivants :

- dimension artistique et créative du projet ;
- compréhension des enjeux environnementaux et mise en perspective avec la thématique ;
- faisabilité, ancrage dans l'espace naturel ;
- impact et efficacité.

DOSSIER DE CANDIDATURE

Le dépôt de candidatures s'effectue en ligne avant le 19 mars 2023, à 23h59 au plus tard, via [ce formulaire](#).

Les dossiers doivent être constitués des documents suivants, rassemblés en un seul fichier au format PDF, ne dépassant pas 30 Mo, intitulé : NOM_Prénom_étudiant_2023_Titre du projet :

- un descriptif détaillé du projet au regard des critères de sélection ;
- une note technique et une estimation budgétaire ;
- deux visuels illustrant le projet, a minima ;
- un CV et un dossier artistique ;
- un certificat de scolarité 2022-2023.

DOTATION

La Fondation Culture & Diversité octroie à la personne lauréate une résidence de deux mois au sein de l'une des 350 réserves naturelles de France, assortie d'une dotation d'aide à la production de 5 000 euros. La personne lauréate sera accompagnée tout au long de sa résidence par les équipes pédagogiques et scientifiques de la réserve naturelle pour la mise en œuvre de son projet. La Fondation Culture & Diversité prend en charge les frais de résidence. Dans l'éventualité selon laquelle le projet lauréat serait porté par un collectif, les conditions de résidence seraient réétudiées spécifiquement.

PARTENAIRE

L'association **Réserves naturelles de France (RNF)** anime un réseau national de plus de 700 professionnels de la protection de la nature œuvrant quotidiennement dans les

territoires où existent près de 350 réserves naturelles. Leurs actions s'appuient sur trois missions : la connaissance du patrimoine naturel biologique et géologique, sa gestion et sa protection, la sensibilisation et la découverte par les citoyens de ces espaces de nature, de vie, de rencontres et de création. Ambassadrice des réserves naturelles, RNF porte la voix de la nature pour une mobilisation active de tous les acteurs de la société, notamment dans le domaine culturel.

JURY 2023

Le jury est composé de **Charlotte Meunier**, Présidente des Réserves naturelles de France, et de **Lucile Deschamps**, Déléguée générale de la Fondation Culture & Diversité, ainsi que des membres du jury du Prix COAL 2023 :

Cathy Bouvard, Directrice des Ateliers Médicis

Thomas Delage, Chef du service Mobilisation des citoyens pour la biodiversité à l'Office Français de la Biodiversité

Maïté Delmas, Attachée honoraire du Muséum national d'histoire naturelle, co-chair du Partenariat mondial pour la conservation des Plantes

Catherine Dobler, Fondatrice de la Fondation L'Accolade

Alexia Fabre, Directrice des Beaux-Arts de Paris

Christine Germain-Donnat, Directrice du Musée de la Chasse et de la Nature

Olivier Lerude, Ministère de la Culture

Michael Marder, Philosophe, professeur IKERBASQUE à l'Université du Pays basque (UPV/EHU) Vitoria-Gasteiz

Alexandra McIntosh, Directrice du CIAP - Île de Vassivière, centre d'art contemporain d'intérêt national

Stéphanie Pécourt, Directrice du Centre Wallonie-Bruxelles/Paris

Erik Samakh, Artiste

Irène Varano, Directrice des ventes de la Galerie ArtConcept

PORTEURS DU PRIX

La Fondation Culture & Diversité, fondation d'entreprise de Fimalac, créée par Marc Ladreit de Lacharrière, a pour mission de favoriser l'accès aux arts et à la culture des jeunes issus de milieux modestes. Depuis son lancement en 2006, elle conçoit et mène directement sur le terrain avec ses partenaires culturels, éducatifs et sociaux des programmes pérennes. Plus de 50 000 jeunes ont d'ores et déjà bénéficié de ses actions.

L'association COAL, créée en France en 2008 par des professionnels de l'art contemporain, de l'écologie et de la recherche, mobilise les artistes et acteurs culturels sur les enjeux sociétaux et environnementaux. À travers le Prix COAL, des actions de coopérations internationales et près d'une centaine d'expositions et de projets culturels de territoire, COAL est le premier acteur français à promouvoir l'émergence d'une nouvelle culture de l'écologie.

CONTACT

Sarah FRAPPIER
Fondation Culture & Diversité
sfrappier@fmcd.org

Annexe : Les Ecoles du champ artistique et culturel (ci-dessous) et toutes les formations Design et Arts Appliqués (DN MADE et DSAA)

Auvergne-Rhône-Alpes

ANNECY

- 01 École supérieure d'art Anney Alpes

CLERMONT-FERRAND

- 02 ENSA
- 03 École supérieure d'art de Clermont Métropole

GRENOBLE

- 04 ENSA

GRENOBLE — VALENCE

- 05 École supérieure d'art et design Grenoble Valence

LYON

- 06 ENSA
- 07 Ecole Nationale Supérieure des Arts et Techniques du Théâtre
- 08 École nationale supérieure des beaux-arts de Lyon
- 09 Conservatoire national supérieur de musique et de danse de Lyon
- 10 CEFEDM Auvergne Rhône-Alpes

SAINT-ÉTIENNE

- 11 ENSA
- 12 École supérieure d'art et design Saint-Étienne
- 13 École supérieure d'art dramatique La Comédie

Bourgogne-Franche-Comté

BESANÇON

- 14 Institut supérieur des beaux-arts

DIJON

- 15 École nationale supérieure d'art
- 16 École supérieure de musique Bourgogne Franche-Comté

CHALON-SUR-SAÔNE

- 17 École média art Fructidor

Bretagne

BREST-LORIENT-QUIMPER-RENNES

- 18 École européenne supérieure d'art de Bretagne

RENNES

- 19 ENSA
- 20 École supérieure d'art dramatique du théâtre national de Bretagne

Centre-Val de Loire

BOURGES

- 21 École nationale supérieure d'art

ORLÉANS

- 22 École supérieure d'art et de design

TOURS

- 92 École supérieure des beaux-arts Tours-Angers-Le Mans
- 23 Coline, Formation professionnelle du danseur interprète d'Istres

Grand Est

CHÂLONS-EN-CHAMPAGNE

- 24 École nationale supérieure du Centre national des arts du cirque

CHARLEVILLE-MÉZIÈRES

- 25 École nationale supérieure des arts de la marionnette

METZ — ÉPINAL

- 26 École supérieure d'art de Lorraine

NANCY

- 27 ENSA
- 28 École nationale supérieure d'art et de design

REIMS

- 29 École supérieure d'art et de design

STRASBOURG

- 30 ENSA
- 31 École supérieure d'art dramatique du théâtre national de Strasbourg

STRASBOURG — MULHOUSE

- 32 Haute école des arts du Rhin

Hauts-de-France

AMIENS

- 33 École supérieure d'art et de design d'Amiens Métropole

CAMBRAI

- 34 École supérieure d'art et de communication

DUNKERQUE — TOURCOING

- 35 École supérieure d'art du Nord-Pas de Calais

LILLE

- 36 ENSA
- 37 École professionnelle supérieure d'art dramatique du Nord-Pas de Calais
- 38 École supérieure musique et danse Nord de France

TOURCOING

- 39 Le Fresnoy - Studio national des arts contemporains

VALENCIENNES

- 40 École supérieure d'art et de design

Île-de-France

ASNIÈRES

- 41 Le Studio-École supérieure de comédiens par alternance

BRY-SUR-MARNE

- 42 INAsup

CERGY

- 43 École nationale supérieure d'art de Paris-Cergy

LA COURNEUVE

- 44 Pôle Sup'93, pôle d'enseignement supérieur de la musique

LA PLAINE-SAINT-DENIS

- 45 Académie Fratellini, école supérieure de cirque
- 46 ENS Louis-Lumière

MARNE-LA-VALLÉE

- 47 ENSA

NANTERRE

- 48 École de danse de l'Opéra national de Paris

PARIS

- 49 École de Chaillot

- 50 ENSA de Paris-Belleville
- 51 ENSA de Paris-La Villette
- 52 ENSA de Paris-Malaquais
- 53 ENSA de Paris-Val-de-Seine
- 54 École du Louvre
- 55 Institut national du patrimoine
- 56 École nationale supérieure des arts décoratifs
- 57 École nationale supérieure des beaux-arts
- 58 École nationale supérieure de création industrielle — Les Ateliers
- 59 Conservatoire national supérieur de musique et de danse de Paris
- 60 Conservatoire national supérieur d'art dramatique
- 61 La Fémis, école nationale supérieure des métiers de l'image et du son
- 62 Pôle supérieur d'enseignement artistique Paris-Boulogne- Billancourt
- 63 Institut Français de la Mode

ROSNY-SOUS-BOIS

- 64 École nationale des arts du cirque de Rosny-sous-Bois

VERSAILLES

- 65 ENSA

Normandie

CHERBOURG-OCTEVILLE — CAEN

- 66 École supérieure d'arts et médias

LE HAVRE — ROUEN

- 67 École supérieure d'art et de design

ROUEN

- 68 ENSA
- 69 CEFEDM de Normandie

Nouvelle-Aquitaine

AGEN

- 70 Théâtre école d'Aquitaine

ANGOULÊME — POITIERS

- 71 École européenne supérieure de l'image

BIARRITZ

- 72 École supérieure d'art Pays Basque

BORDEAUX

- 73 ENSA
- 74 École d'enseignement supérieur d'art de Bordeaux
- 75 École supérieure de théâtre Bordeaux Aquitaine
- 76 Pôle d'enseignement supérieur musique et danse Bordeaux Aquitaine

LIMOGES

- 77 École nationale supérieure d'art de Limoges
- 78 L'Académie de l'Union, école supérieure professionnelle de théâtre du Limousin

PAU

- 79 École supérieure d'art des Pyrénées

POITIERS

- 80 Centre d'études supérieures musique danse Poitou-Charentes

- 81 École nationale de cirque de Châtelleraut

Occitanie

MONTPELLIER

- 82 ENSA
- 83 École supérieure des beaux-arts de Montpellier
- 84 École supérieure d'art dramatique

NÎMES

- 85 École supérieure des beaux-arts

TARBES

- 86 École supérieure d'art des Pyrénées

TOULOUSE 81 ENSA

- 87 Institut supérieur des arts de Toulouse

Pays de la Loire

ANGERS

- 88 École supérieure du Centre national de danse contemporaine

NANTES

- 89 ENSA
- 90 École supérieure des beaux-arts de Nantes Métropole
- 91 Le Pont supérieur, pôle d'enseignement supérieur spectacle vivant Bretagne — Pays de la Loire

ANGERS — LE MANS

- 92 École supérieure des beaux-arts Tours-Angers-Le Mans

Provence-Alpes-Côte d'Azur

ARLES

- 93 École nationale supérieure de la photographie

AVIGNON

- 94 École supérieure d'art

AIX-EN-PROVENCE

- 95 École supérieure d'art
- 96 Institut d'enseignement supérieur de la musique Europe et Méditerranée

CANNES — MARSEILLE

- 97 École régionale d'acteurs de Cannes et Marseille
- 98 Pôle national supérieur danse Provence Côte d'Azur

MARSEILLE

- 99 ENSA
- 100 École supérieure d'art et de design Marseille Méditerranée

NICE

- 101 Villa Arson, école nationale supérieure d'art

TOULON

- 102 École supérieure d'art et design Toulon Provence Méditerranée

Outre-Mer

LE PORT

- 103 École supérieure d'art de La Réunion
- 104 ENSA de La Réunion

FORT-DE-FRANCE

- 105 Campus caribéen des arts